

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 38389 (18/12/2023)

NSF : 212

Fiche ROME : A1403

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 15 et 30 ans*

(pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)

- Avoir validé un niveau 3ème*
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

* Dérogation possible : nous consulter

Les + de la formation

- Initiation à l'éthologie et à la voltige
- Nombreuses visites pédagogiques
- UCARE pour s'initier à la maréchalerie



PAR APPRENTISSAGE

Devenir salarié dans le milieu du cheval et vivre de sa passion

Acquérir les compétences nécessaires pour assurer le bien-être des chevaux dans un centre équestre, une pension ou un élevage.

AU PROGRAMME

- Maîtriser les gestes techniques encadré par votre maître d'apprentissage
- Construire votre expérience professionnelle en remplissant pendant 2 ans les fonctions d'un palefrenier-soigneur
- De vous faire connaître dans le secteur d'activité en étant en contact avec les acteurs locaux du monde équin
- Solidifier vos acquis dans les matières générales et acquérir les techniques spécifiques aux métiers : hippologie, biologie animale, maintenance des installations...
- Gagner en autonomie et se former aux techniques de recherche d'emploi



CALENDRIER / DURÉE DE LA FORMATION

2 ans
soit 3214h

5 semaines/an
de congés payés

420h/an en centre (12 semaines)

1187h/an en entreprise (34 semaines)

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

**65 %**

DE SATISFACTION

**63 %**

DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

**22 %**

D'INSERTION PROFESSIONNELLE

(dans un emploi en lien avec la formation)

**59 %**

DE POURSUITE D'ÉTUDES



Paroles d'apprenti

C'est satisfaisant de participer au bien-être des chevaux, de les voir évoluer. Je suis devenue autonome dans mon travail et plus sûre de moi.

”

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un partenariat avec le Domaine de Fraisse pour les travaux pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DU DIPLÔME

Le diplôme du CAPa Palefrenier-soigneur est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) correspondant à différentes capacités (blocs de compétences).

- Les UC sont évaluées sur des situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Modules d'enseignements généraux :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Modules d'enseignements professionnels :

- Réaliser des soins courants aux équidés
- Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés
- Effectuer les travaux liés à l'entretien courant de matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords.

UCARE : Maréchalerie

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa/ps>

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur. Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation. Contactez-nous pour plus d'information.

APRÈS LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet Professionnel Agricole
- Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole
- Baccalauréat professionnel

Débouchés métiers

- Centres équestres
- Etablissement d'entraînement de chevaux de course
- Haras publics ou privés,
- Ecuries de concours ou d'élevage

Rejoignez-nous dès maintenant !

Lycée Charlemagne

• Route de Saint-Hilaire

11 000 CARCASSONNE

04 68 72 83 00



cfa.aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fpca11 sur    